



ARVALIS
Institut du végétal

Animatrice référente

Eloïse GAVE
ARVALIS
02.21.71.21.93
e.gave@arvalis.fr

Animatrice suppléante

Pauline MANGIN
ARVALIS
02.32.07.07.54
p.mangin@arvalis.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



A retenir

- Les parcelles de blé et d'orge d'hiver semées sont entre les stades pré-levée et 3^{ème} feuille étalée. Les parcelles sont majoritairement au stade 1^{ère} feuille étalée.
- Quelques ravageurs ont été observés cette semaine au sein du réseau :
 - Puceron : leur présence a été signalée sur plusieurs parcelles. Sur deux parcelles de blé tendre et une parcelle d'orge d'hiver le seuil de nuisibilité est dépassé. Un suivi rigoureux est particulièrement recommandé au cours de cet automne. Les bonnes conditions d'observation (temps ensoleillé, températures douces, milieu de journée) sont primordiales.
 - Limace : des attaques de limaces sont observées dans plusieurs parcelles du réseau. Trois parcelles atteignent le seuil de nuisibilité.
 - Cicadelle : leur présence a été signalée cette semaine, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

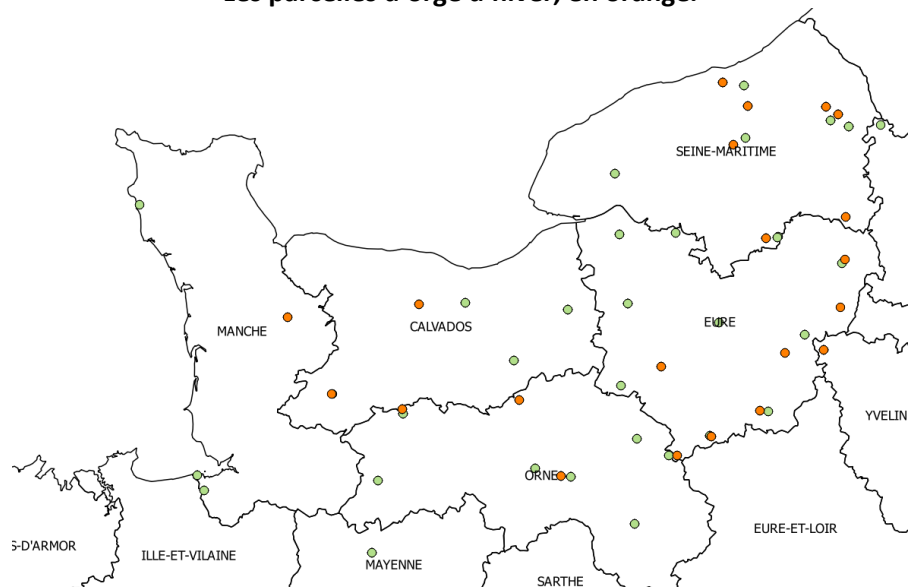
Le réseau d'observation

Observations réalisées cette semaine sur :

- 33 parcelles fixes de blé tendre d'hiver.
- 21 parcelles fixes d'orge d'hiver.

Répartition des parcelles observées : les parcelles de blé tendre d'hiver, en vert.

Les parcelles d'orge d'hiver, en orange.



BLE : Stades phénologiques

Stades	Nombre de parcelles	Pourcentage de parcelles
Z01 : Pré-levée	2	6%
Z10 : Levée	7	21%
Z11 : 1ere F Etalee	13	39%
Z12 : 2e F Etalee	7	21%
Z13 : 3e F Etalee	4	12%
Total général	33	100%

- Cette semaine, sur les 33 parcelles observées, 2 parcelles sont au stade pré-levée et 7 sont au stade levée. Treize parcelles sont au stade première feuille étalée, les parcelles les plus avancées ont atteint le stade deuxième (7 parcelles) et troisième feuille étalée (4 parcelles). Ces parcelles au stade 3^{ème} feuille étalée ont été semées entre le 28 septembre et le 01 octobre.
- Ces observations ont été réalisées dans l'Eure, le Calvados, l'Orne, la Seine-Maritime, la Manche, la Mayenne et l'Oise.

ORGE : Stades phénologiques

Stades	Nombre de parcelles	Pourcentage de parcelles
Z01 : Pré-levée	1	5%
Z10 : Levée	3	14%
Z11 : 1ere F Etalee	11	52%
Z12 : 2e F Etalee	3	14%
Z13 : 3e F Etalee	3	14%
Total général	21	100%

- Sur les 21 parcelles d'orge d'hiver observées cette semaine, 1 est au stade pré-levée, 3 sont au stade levée et 11 sont au stade 1^{ère} feuille étalée. Les parcelles les plus avancées ont atteint le stade deuxième (3 parcelles) et troisième feuille étalée (3 parcelles).
- Les parcelles observées sont situées dans l'Eure, le Calvados, l'Orne, la Seine-Maritime, la Manche et dans les Yvelines.

Observations sur Céréales

Limaces:

Pour le blé tendre, sur 26 parcelles observées, 11 présentent des attaques de limaces (de 2 à 50% de plantules attaquées). Deux parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité puisqu'elles présentent 35 et 50% des plantules attaquées. Ces parcelles sont au stade 1^{ère} et 2^{ème} feuille étalée. Les 15 autres parcelles ne présentent aucun symptôme d'attaques de limaces.

Pour l'orge d'hiver, sur les 15 parcelles observées, 7 présentent des dégâts de limaces allant de 0.2 à 60% de plantules attaquées. Une parcelle atteint le seuil de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité :

Entre le semis et le stade levée, il n'y a plus de seuil de risque depuis les résultats du CASDAR RESOLIM.

- Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et les conditions climatiques sont favorables à leur activité. [Pour plus de détails, consulter l'arbre d'aide à la décision \(Cf. page 5\).](#)
- Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis

A partir de la levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles: le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 30 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.

Analyse du risque :

L'absence de précipitation annoncée pour cette fin de semaine et les températures plus fraîches en début et fin de journée vont limiter l'activité des limaces. Un suivi régulier reste cependant préconisé notamment dans les parcelles où les limaces sont déjà présentes.

Situations à risque

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.



Plantules effilochées par les limaces
Source : E. Masson- Arvalis-Institut du végétal

Méthodes de lutte alternatives avant semis :

Il est possible de réduire une partie des populations de limaces par la mise en œuvre d'un déchaumage qui détruit les repousses et nouvelles levées d'adventices, sources de nourriture, et maintient le sol sec en surface. Une préparation fine du sol permet de casser les mottes qui sont l'habitat des limaces. Le labour retarde l'attaque des limaces sur la culture par leur enfouissement en profondeur.

Pucerons d'automne :

Pour le blé tendre, sur les 29 parcelles observées cette semaine, 14 parcelles présentent des pucerons. Deux parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité (10% de pucerons sur plantules) alors que les 12 autres parcelles présentent de 0.1 à 5% de pucerons sur plantules. Ces deux parcelles plus fortement attaquées par les pucerons ont été semées dans l'Eure le 07/10/2020 et le 14/10/2020.

Pour l'orge d'hiver, sur les 17 parcelles observées, 12 présentent des pucerons. Une parcelle a atteint le seuil de nuisibilité (10% de pucerons sur plantules) alors que les autres parcelles présentent de 0.1 à 7% de pucerons sur plantules. Cette parcelle plus fortement attaquée par les pucerons a été semée dans l'Eure le 11/10/2020 et elle est au stade 2^{ème} feuille étalée.

Seuil de nuisibilité :

Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.

Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

Période d'observation :

Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).

Analyse du risque :

La présence de pucerons observée sur certaines parcelles nécessite une vigilance particulière puisque le seuil de nuisibilité a été atteint pour deux parcelles de blé tendre d'hiver et pour une parcelle d'orge d'hiver. Les températures supérieures à 12°C annoncées en fin de semaine et le début de semaine prochaine ainsi que l'absence de précipitation seront favorables à l'activité des pucerons. Pour les parcelles dans lesquelles des pucerons ont été observés mais qui se situent en dessous du seuil de nuisibilité, un suivi minutieux sera nécessaire afin de définir le temps de séjour des pucerons dans la parcelle. Dans le cas où les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle, le seuil de nuisibilité sera atteint. Et ce même si moins de 10% des plantes sont porteuses.

Situations à risque

Les semis précoces exposent les cultures à une plus longue présence de pucerons et s'accompagnent d'une plus faible densité ce qui accroît le risque. Les parcelles abritées, situées en bordure de bois, de haies, ou à proximité de repousses de céréales sont généralement les plus concernées. Un automne doux favorise également l'activité de ce ravageur.



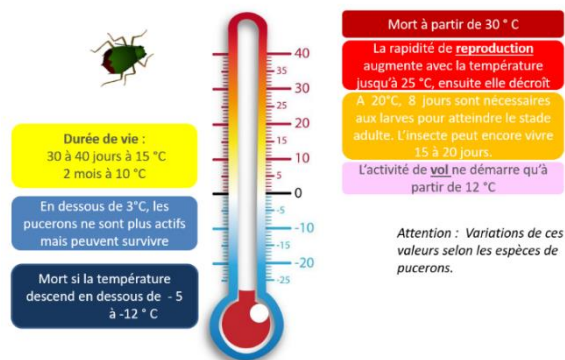
Puceron sur une parcelle de céréales dans le Calvados le 27/10/2020 (M-L BLANC- FREDON Normandie)



Puceron sur une parcelle de céréales dans le Calvados le 27/10/2020 (M-L BLANC- FREDON Normandie)

Méthodes de lutte alternatives en préventif:

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de retarder le semis pour éviter de se retrouver dans une situation à risque.



Les pucerons peuvent survivre tant que les températures les plus basses n'atteignent pas les -5°C à -12°C. Leur activité de vols et donc potentiellement leur arrivée sur les parcelles, débute à partir de 12°C.

Cicadelles

Pour le blé tendre d'hiver, des cicadelles ont été piégées dans 5 des 13 parcelles observées. Pour ces parcelles le seuil de nuisibilité n'est pas atteint (de 2 à 6 captures).

Pour l'orge d'hiver, sur 10 parcelles observées, 2 parcelles présentent des cicadelles sur le piège englué (de 2 à 3 captures). Pour ces parcelles le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.

Analyse du risque :

L'absence de précipitations et un ciel ensoleillé dans les prochains jours pourraient accentuer l'activité des cicadelles. Bien que les parcelles observées n'atteignent pas le seuil de nuisibilité, un suivi régulier est recommandé.

Situations à risque

Les semis précoces entraînent une plus forte concomitance entre la période de sensibilité de la céréale et la période d'activité des cicadelles. Les parcelles avec des repousses et des graminées sauvages sont également des réservoirs à virus. Un automne doux favorise l'activité de ce ravageur.

Nb : La présence de pucerons/cicadelles n'affirme pas systématiquement un risque accru de JNO, ce qui est directement lié au pouvoir virulifère de la population d'insectes. Le choix variétal, variété tolérante ou non est également un élément à prendre en considération.

Autres ravageurs

- Une parcelle de blé tendre d'hiver présente des dégâts d'oiseaux parmi les 14 observées.



Source : ARVALIS
- Institut du végétal



F. D'HUBERT- Chambre d'agriculture
76

Méthodes de lutte alternatives en préventif:

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de retarder le semis pour éviter de se retrouver dans une situation à risque.



Pour vous aider lors de vos observations, retrouver [les fiches diagnostic accidents d'Arvalis Institut du végétal](#).

LIMACES : Arbre d'aide à la décision basée sur l'observation

Une décision d'intervention nécessite l'évaluation du risque avant semis à partir de l'arbre de décision ci-dessous selon les observations ou piégeages sur les parcelles en période humide.

